

Nord vaudois

Le parc éolien Sur Grati a près de 220 opposants

Par Céline Duruz.

Quatre ONG, dont Helvetia Nostra, ont fait opposition au projet éolien des Communes de Vallorbe, de Vaulion et de Premier.



Les six éoliennes du futur parc Sur Grati seront visibles, notamment depuis Vaulion.?

Image: PHOTOMONTAGE VO ÉNERGIES

Articles en relation

Pro Natura formule une opposition au parc éolien de Sur-Grati

Amener les éoliennes sur la crête de Sur Grati sera un défi

VO Energies et les autorités de Vallorbe, de Premier et de Vaulion ne vont pas chômer cet été. Elles ont reçu 219 oppositions, regroupées dans 24 courriers, au terme de la mise à l'enquête de leur projet éolien Sur Grati. Les ONG Pro Natura Vaud, Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour le paysage et Bird-life,

Le parc éolien de Vallorbe, Vaulion et Premier est mis à l'enquête
Le discret parc éolien «Sur Grati» se dévoile

consultées lors de l'élaboration de ce projet, font partie du lot.

Partager & Commenter

«Leurs arguments sont principalement environnementaux, elles font à juste titre leur travail, note le syndic de Vallorbe, Stéphane Costantini. Et toutes ont salué notre transparence. Le WWF nous a

aussi écrit pour faire des remarques, sans toutefois faire opposition.» Paysage-Libre Vaud et SOS Jura-Vaud (Sud) ont également pris position contre l'installation de ces six hélices sur un pâturage à 1200 m d'altitude entre les vallées de l'Orbe et du Nozon, ainsi que près de 200 privés. «La grande majorité des oppositions proviennent d'habitants des trois communes à la base du projet», poursuit Stéphane Costantini.

Ces prochains mois, les Communes et VO Energies vont éplucher ces écrits. «On imagine toujours présenter ce préavis aux Conseils communaux et généraux cette année encore, poursuit le syndic. Nous ne voulons pas bâcler le travail.» Prévu pour fin 2016, le parc éolien Sur Grati devrait produire à terme 50 millions de KWh par an, de quoi fournir de l'électricité pour 11 000 ménages selon ses initiants. Il est devisé à 60 millions de francs, somme entièrement à la charge de l'entreprise régionale Vo Energies.

«En 2007, les conseillers communaux ont demandé à la Municipalité, par une motion, de promouvoir l'utilisation de l'énergie éolienne dans la commune, conclut le syndic. On a fait notre job, on y croit. Si ce projet ne voit pas le jour on sera déçu mais c'est tout.» Le Canton aura le dernier mot dans ce dossier. Il devra se prononcer une fois qu'il aura en main les résultats de l'étude sur l'impact combiné des éoliennes prévues dans le Jura, demandée par les associations écologistes. (24 heures)

Créé: 11.07.2014, 09h01

Aucun commentaire pour le moment